



Ville de Durbuy
Basse Cour, 13
B- 6940 Barvaux S/O

AUTORISATION DE CHANTIER ET DE POSE DE SIGNALISATION 102-2020

V. Réf. JMS 414197 1
POWALCO 19091249

Le Bourgmestre de la Ville de Durbuy,

Vu l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999) ;

Vu le CHAPITRE V, section 1^{ère}, Article 89, Ch. VI, art.10, du Décret-programme du 17 juillet 2018, entré en vigueur le 18.10.2018, portant des mesures en matière de travaux publics, de mobilité et de transports,

AUTORISE

La S.P.R.L. « R. LAMBAY & Fils »

☰ Rue Hestrumont 12 – 4590 OUFFET ☎ 086 36 62 57 📠 086 36 62 64

Responsable du chantier : René LAMBAY 📞 0477 41 39 53

effectuant des travaux de pose de câbles pour le compte de PROXIMUS, avec tranchée en accotement & traversée selon les directives du surveillant communal, après vérification présence de gaines

➤ à OPPAGNE – Rue de Fisenne & Wenin

entre le 19 et le 29 août 2020

- à interdire le stationnement le long et aux abords du chantier ;
- à placer la signalisation routière telle qu'elle est imposée par l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999), à l'exclusion de toute autre, tenant compte notamment de la catégorie des chantiers envisagés ; y compris en raison de la disposition des lieux, des signaux C.43 fixant la limite de vitesse à 30 km/h ;
- à mettre en place les signaux B19 et B21 sur le tronçon de voirie concerné ;
- si nécessaire, à réguler la circulation par le placement de feux tricolores.

Les bâtiments doivent rester accessibles pour les services de secours.

S'il y a traversée de voirie, elle sera faite par ½ chaussée, la circulation ne doit pas être interrompue.

La signalisation qui en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.

L'administration communale de Durbuy dégage toute responsabilité en rapport ou relative aux accidents ou dommages pouvant résulter ou être causés par cette autorisation.



Durbuy, le 12 août 2020.

Philippe BONTEMPS,
Bourgmestre.

Pour état des lieux : surveillant communal : Jean ANCIA 📞 0475 55 86 07